

Questions orales

l'on pourrait emprunter de l'argent pour continuer la démarche et faire démarrer le système des paris sportifs.

[Traduction]

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Monsieur le Président, voici ma dernière question supplémentaire au ministre: comme nous savons désormais sans l'ombre d'un doute que le ministre se moque bien des deniers publics, peut-il garantir à la Chambre qu'aucune somme supplémentaire ne sera prêtée, envoyée ou donnée à la Société des paris sportifs tant que la Chambre des communes n'aura pas vérifié les comptes et tenu une enquête publique complète sur les fins auxquelles a servi cet argent jusqu'ici, les contrats accordés et les personnes engagées et pour vérifier si les contrats publicitaires ont fait l'objet d'appels d'offres? En résumé, le ministre peut-il garantir à la Chambre des communes le droit de faire enquête sur toute cette pagaille dont il est en partie responsable?

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Jacques Olivier (ministre d'État (Santé et Sport amateur)): Monsieur le Président, le seul travail de l'Opposition à propos des paris sportifs a été de détruire la crédibilité de la Société. On n'a jamais dit, nous, des choses comme celles que le chef de l'Opposition officielle a dites clairement, à savoir que même s'il avait été 15 ans au pouvoir en tant que premier ministre, jamais il n'aurait engagé un libéral... strictement, sauf à la condition qu'il ne resterait plus de conservateurs vivants! Ce n'est pas notre politique à nous. Ce n'est pas ce qu'on a fait. Loin de là. Lorsqu'on a choisi les entreprises pour faire de la publicité, le gouvernement du Canada était très au courant de la qualité des services que ces compagnies pouvaient offrir, d'une part.

Deuxièmement, lorsque nous avons octroyé et mis en place la Société canadienne des paris sportifs, nous savions vraiment et clairement que le Parti progressiste conservateur avait l'appui des gouvernements conservateurs des provinces pour détruire cette possibilité de venir en aide aux gens de l'Ouest pour les Jeux olympiques de Calgary en 1988, pour détruire le sport amateur au Canada, pour détruire l'opportunité que cela donne en fin de compte... afin d'avoir de l'argent pour la recherche médicale!

Ce qui a été fait ici, c'est que l'ancien gouvernement a enlevé complètement au pouvoir central, le gouvernement du Canada, la possibilité de venir en aide à des événements nationaux et internationaux afin que nous puissions y être représentés. C'est ce que vous avez fait!

• (1420)

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PARIS SPORTIFS—ON DEMANDE AU MINISTRE D'ÉVALUER LA SITUATION FINANCIÈRE

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le Président, je ne vous cacherai pas ma déception de voir la nature des réponses du ministre. Si ce gouvernement veut venir en aide au sport

amateur et à la recherche médicale, il y a d'autres façons de le faire, et des façons plus honnêtes!

Monsieur le Président, ma question est celle-ci... Il peut compter sur notre soutien pour ce faire! Ma question, dis-je, est celle-ci: Le ministre n'est pas capable de dire quel est le déficit, actuellement, de cette loterie sportive. Le ministre est conscient du fait qu'il y a un déficit qui s'accumule chaque jour et qu'il est en train de dilapider les fonds publics pour protéger de 300 à 400 des amis libéraux qui n'auront plus de «job» après les prochaines élections. Étant donné les circonstances, je demande au ministre de nous dire quelle est la situation financière de la Société canadienne des paris sportifs et, partant, à quel montant le ministre arrêtera cette «hémorragie» des fonds publics.

L'hon. Jacques Olivier (ministre d'État (Santé et Sport amateur)): Monsieur le Président, je voudrais rappeler à mon collègue de Joliette, et je l'ai dit à la Chambre, que j'étais disponible... et j'ai été disponible, autant de ce côté-là et de ce côté-ci de la Chambre, pour transmettre à la Société canadienne des paris sportifs les demandes que vous me transmettiez pour trouver un emploi à quelqu'un dans le cadre de cette Société. J'ai accepté ces demandes-là qui sont parvenues à mon bureau. Je les ai transmises au président de la Société. Et si vous, monsieur le député de Joliette, vous voulez que je dépose les lettres qui ont été écrites, il me fera plaisir de le faire! Mais ce que je veux vous dire: ce n'est pas ce que vous tentez de démontrer que l'on a fait. Loin de là! En fait, on a mis à la disposition de la Société, et c'est public... On a mis, dis-je, à la disposition de la Société une somme de 10.5 millions de dollars, ce qui est conforme à la loi, premièrement.

Deuxièmement, si jamais la Société a besoin d'une autre somme, il est prévu des mécanismes dans le cadre de cette loi-là, en vertu de l'article 20, comme l'autorisation du gouverneur général en conseil, et à ce moment-là on verra! Au moment où je vous parle, monsieur le Président, je n'ai reçu aucune demande en ce sens. Et ce qu'on tente de faire plutôt, monsieur le député de Joliette, c'est de détruire la crédibilité de la Société pour tout simplement démontrer que sur le plan national, il n'y a pas de place, il n'y a pas d'endroit où l'on peut trouver un revenu pour venir en aide à nos athlètes, pour venir en aide à nos engagements pour Calgary, pour venir en aide à la recherche médicale! C'est cela, monsieur le député de Joliette, que vous êtes en train de faire, en continuant à critiquer la Société canadienne des paris sportifs et en acceptant tout ce qui s'est dit et tout ce qui s'est écrit, sans que vous preniez la peine de faire votre propre recherche. Tout ce que vous faites, c'est lire certains journaux et après cela vous posez des questions! Je suis sûr, monsieur le député de Joliette, que vous êtes capable de lire et que vous êtes capable de vous informer beaucoup plus adéquatement que cela.